

La Gare, emblème du renouveau du territoire et carrefour de  
toutes les mobilités

## Appel à projets

# « XP Saint-Jean 2017 : Transformer l'expérience en gare de Bordeaux Saint-Jean »

RÈGLEMENT et DOSSIER CANDIDATURE



---

### OUVERTURE DE L'APPEL A PROJETS : 3 mai 2017

La candidature finale (document en annexe 2) doit être transmise au plus tard le **30 juin 2017** en version électronique à l'adresse [xpsaintjean@gares-sncf.com](mailto:xpsaintjean@gares-sncf.com) ou en version papier à SNCF Gares & Connexions à l'adresse précisée ci-dessous.

Contact :

**Ausone Conseil** (Junior Entreprise de l'IEP de Bordeaux)

[xpsaintjean@gares-sncf.com](mailto:xpsaintjean@gares-sncf.com)

pour

**Fondation Bordeaux Université**

Cathel Bousquet  
166, Cours de l'Argonne  
33000 Bordeaux

ou

**SNCF Gares & Connexions**

Isabelle THOMAS  
Agence Gares Nouvelle-Aquitaine  
Pavillon Central – Parvis L. Armand  
33080 Bordeaux Cedex

## I) Le contexte de l'appel à projets

Le 2 Juillet 2017, les TGV relieront Bordeaux à Paris en 2h04. SNCF attend une augmentation de fréquentation de la gare de Bordeaux Saint Jean de 3 à 6 millions de voyageurs par an dans les prochaines années (12 millions de voyageurs en 2016).

SNCF Gares & Connexions profite de cette opportunité pour revisiter l'expérience en gare en association avec divers partenaires (Fondation Bordeaux Université, SNCF Réseau, Keolis, etc.)

## II) Objet de l'appel à projets

A travers cet appel à projets mené en partenariat avec la Fondation Bordeaux Université, SNCF Gares & Connexions souhaite associer étudiants et personnels du pôle universitaire bordelais, en leur donnant l'opportunité de faire de la gare Saint-Jean, lieu emblématique du rayonnement du territoire, un lieu d'expérimentation unique. Au-delà du monde universitaire, cet appel à projets est ouvert à tous, à condition simplement de s'associer à des porteurs universitaires (Cf. IV)

Il s'agit de faire émerger des solutions innovantes pour proposer aux usagers et voyageurs de la Gare Saint-Jean une expérience nouvelle en gare.

Les lauréats pourront bénéficier de dotations pouvant atteindre 20 000 € pour leur permettre de développer leur projet. Ils bénéficieront d'un accès privilégié en gare pour le tester et le déployer, éventuellement dans le cadre d'un futur projet entrepreneurial. Chaque lauréat devra accorder une attention particulière à l'évaluation de la satisfaction des usagers de la gare induite par leur projet.

### III) Nature des projets

Cinq thèmes prioritaires ont été identifiés avec les partenaires (SNCF Réseau, Keolis...) :

- ✓ Expérience à quai et dans les souterrains (sécurité, orientation, confort, information voyageurs, gestion des flux de voyageurs, accessibilité...)
- ✓ Confort en gare (confort thermique, auditif, visuel, ergonomique, accessibilité...) et qualité du moment passé en gare (détente...)
- ✓ Intermodalité (information sur les autres modes de transport, orientation en gare, facilité d'accès aux modes de transport...)
- ✓ Empreinte environnementale de la gare (consommations énergétiques, recyclage, traitement des déchets, produits d'entretien...)
- ✓ Mise en valeur du patrimoine (valorisation du bâtiment, culture en gare...)

Toutefois, il est possible de candidater sur un autre thème, le jury se réservant le droit de doter un projet jugé très innovant en dehors de ces thèmes..

Les projets devront en priorité permettre de répondre aux attentes des usagers en Gare de Bordeaux Saint-Jean.

Ils devront présenter un caractère innovant (innovation technologique, sociale ou d'usage) soit par le développement de solutions nouvelles (produits ou services) soit par l'évolution de solutions existantes.

Dans la mesure du possible, ils s'inscriront dans une démarche globale de développement durable (préservation de l'environnement, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sécurité, réduction des nuisances sonores, etc.).

### IV) Participants autorisés à concourir

Les projets devront être portés par les étudiants, professeurs, enseignants-chercheurs, les laboratoires, unités de formation et toutes autres composantes universitaires issus des établissements fondateurs de la Fondation Bordeaux Université (Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux INP, Bordeaux Sciences Agro, Science Po Bordeaux, ComUE d'Aquitaine).

Au-delà, tout autre candidat intéressé (usagers, autres établissements, start-up, etc.) peut participer à cet appel à projets en s'associant à un partenaire cité ci-dessus. Les organisateurs de l'appel à projets aideront les candidats qui le souhaitent à entrer en relation avec un partenaire universitaire.

## V) Conditions d'éligibilité des projets

Les projets devront être concrets et innovants. Ils devront apporter une réelle transformation de l'expérience en gare. Il pourra s'agir par exemple du développement ou de l'amélioration d'une technologie, d'un produit ou d'un service.

Le projet devra respecter les lois et les réglementations en vigueur (conformité technique, sécurité incendie, sûreté, confidentialité des données, propriété intellectuelle, etc.) en gare, point de passage de flux importants.

## VI) Dépenses éligibles pour les projets lauréats

Le soutien des différents partenaires devra permettre de financer les différentes étapes visant à transformer une idée ou un concept en véritable expérimentation en gare Saint-Jean.

Les besoins de financement du projet pourront porter sur les axes suivants :

- le développement technique,
- l'analyse du potentiel socio-économique,
- l'étude de marché,
- l'analyse juridique (propriété intellectuelle, réglementaire, normalisation, etc.),
- l'étude de faisabilité commerciale et financière.

Les dépenses éligibles sont :

- les consommables, matériels pour études, tests, maquetages,
- la construction de prototypes,
- l'achat de prestations de services (y compris de prestations intellectuelles),
- l'étude de marché, étude juridique (brevetabilité, liberté d'exploitation, réglementation, etc.),
- la rémunération de stagiaires si ces derniers sont recrutés spécifiquement pour le projet, les autres dépenses de personnel n'étant pas éligibles.
- les dépenses de fonctionnement (frais de déplacements justifiés, etc.).
- Toute autre dépense justifiée par les nécessités du projet et acceptée par le jury

Les dotations pourront atteindre 20 000 € par projet. Le projet peut bénéficier d'autres financements.

Le versement de la dotation se fera en une ou plusieurs fois, en fonction du budget prévisionnel et du calendrier d'engagement des dépenses des projets retenus.

## VII) Documents attendus

Dans le cadre de cet appel à projets, il est proposé aux candidats de remettre dans un premier temps une courte **déclaration d'intention de candidature** (reportée en annexe 1) **pour valider l'éligibilité et la pertinence de leur candidature** dans le cadre du présent appel à projets. La déclaration d'intention initiale permet également d'établir un premier contact avec les candidats et de leur proposer de bénéficier de préconisations d'ajustement ou de mises en relation en vue du dépôt final.

Un **dossier de candidature à remettre au plus tard le 30 Juin 2017**. Ce livrable qui pourra reprendre le format de la déclaration d'intention de candidature devra présenter de façon détaillée le projet, sous format électronique ou papier aux adresses précisées en première page.

Il intégrera notamment :

- ✓ Une présentation du ou des porteurs de projet ;
- ✓ Une présentation du développement ou de la solution proposée (technologie, produit ou service) ;
- ✓ L'application proposée et le lien avec l'un des cinq thèmes ;
- ✓ La pertinence/l'adéquation du projet pour améliorer l'expérience en gare Saint-Jean ;
- ✓ L'identification des besoins liés à la mise en œuvre opérationnelle du projet (développement d'un prototype ou d'une solution et son déploiement en gare) ;
- ✓ Le détail des actions envisagées dans le cadre du projet et leur(s) objectif(s) incluant une action permettant l'évaluation de l'intérêt auprès des usagers ;
- ✓ La présentation d'un plan de travail et d'un planning de réalisation ;
- ✓ Le budget prévisionnel pour le développement du projet (expérimentation). Celui-ci précisera l'échéancier d'engagement des principales dépenses correspondant aux besoins de versement de la dotation.
- ✓ Une lettre de soutien des partenaires envisagés le cas échéant.
- ✓ Toute autre pièce, film, présentation ou objet de nature à préciser leur projet et à convaincre de son intérêt.

Les éléments présentés dans ce dossier devront permettre d'évaluer :

- ✓ Le caractère innovant et pertinent du projet proposé ;
- ✓ La réponse, directe ou de façon induite, à l'enjeu cerné par cet appel à projets ;
- ✓ Les motivations et la capacité de gestion des porteurs de projets ;

- ✓ La pertinence et la faisabilité du projet,
- ✓ La viabilité économique, le potentiel de valorisation et la faisabilité de mise en œuvre in fine ;
- ✓ La prise en compte du développement durable.

**Le dossier de candidature est obligatoire pour qu'un projet soit évalué par le Jury (voir annexe 2).** Les initiatives visant à illustrer le projet sont souhaitées. Les candidats pourront par exemple joindre une maquette fonctionnelle ou graphique, des esquisses, photos, films ou tout autre élément jugé pertinent. Un plan de mise en œuvre incluant un budget détaillé est obligatoire.

### VIII) Sélection des projets

Le nombre de projets retenus n'est pas limité dans l'absolu, en revanche, **le jury devra retenir des projets compatibles entre eux et dont le déploiement est réalisable**, au moins sous forme de prototype, notamment sur les plans technique et financier.

Le jury sera composé des partenaires du présent appel à projets. Ce jury examinera les dossiers, auditionnera les candidats (séquences de 15-20 minutes) et désignera les lauréats.

De même la répartition des dotations entre les différents thèmes évoqués au point 3 ainsi que le montant des dotations allouées relève exclusivement de la décision du jury. La décision du jury est souveraine et ne pourra faire l'objet de recours.

Le jury se basera sur les critères d'évaluation suivants :

- ✓ La **pertinence du projet** au regard de l'objectif de renouveler l'expérience des usagers de la gare Saint-Jean et des différents thèmes présentés au point 3;
- ✓ **Son caractère innovant**
- ✓ Son **coût** de déploiement, d'exploitation et de maintenance (faisabilité économique) ;
- ✓ La **simplicité de réalisation** et la **faisabilité technique** dans un lieu public à forte fréquentation ;
- ✓ Les **perspectives de généralisation** à d'autres gares;
- ✓ Les modalités de **mesure de la satisfaction** des usagers de la Gare Saint-Jean ;
- ✓ Les **délais** de mise en œuvre
- ✓ L'engagement des porteurs des projets, leur capacité à intégrer les contraintes et à enrichir leur projet de dimensions ou de compétences nouvelles, l'originalité de la démarche de conception du projet...

## IX) Calendrier

L'appel à projets respectera le calendrier suivant :

- Lancement de l'appel à projets le Mercredi **3 mai 2017** ;
- Dépôt des dossiers de candidature **entre le 3 mai et le 30 juin 2017** ;
- Organisation du Jury (convocation des candidats pour présenter leur projet) **en juillet 2017** (modalités spécifiques envisageables au regard de la période de vacances universitaires).

Mise en œuvre des projets lauréats et évaluation de la satisfaction des usagers de la gare entre juillet et novembre 2017.

## ANNEXE 1 - DECLARATION D'INTENTION DE CANDIDATURE

### APPEL A PROJETS

« XP Saint-Jean 2017 - Transformez l'expérience en gare de Bordeaux Saint Jean ! »

**Intitulé du projet :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Présentation du porteur de projet :**

- Composante universitaire  
 Etudiant  
 Autre (souhaite entrer en relation avec un ou des universitaires partenaires)

**Nom de la structure ou de l'établissement d'origine :**

Statut :  
Coordonnées :  
Adresse :  
Téléphone :                      E-Mail :

**Porteur du projet / référent projet :**

Nom :                                  Prénom :                                  Fonction :  
Téléphone :                          E-Mail :

**Date :**

**Signature :**

**Equipe projet :**

**Dans le cas où une équipe projet serait déjà constituée, transmettre la liste des participants (nom, prénom et fonction) :**

-  
-  
-  
-  
-



**Référence projet** (cadre réservé à SNCF Gares & Connexions) :

**Décrivez votre projet de technologie/produit/service en quelques lignes pour améliorer l'expérience des usagers en gare Saint-Jean :**

*Préciser l'application et le public ciblé ; spécificités apportées par le produit/service*

.....

.....

.....

.....

.....

**Réponse à la problématique de l'amélioration de l'expérience en Gare Saint-Jean :**

.....

.....

.....

.....

.....

- Le(s)quel(s) des 5 thèmes avancés est concerné par votre projet ?**
- Expérience à quai
  - Confort en gare
  - Intermodalité
  - Empreinte environnementale de la gare
  - Mise en valeur du patrimoine
  - Autres (précisez) : .....

**Caractère innovant de la solution proposée, en lien avec le thème sélectionné ci-dessus :**

.....

.....

.....

.....

.....

**Calendrier prévisionnel du projet :**

*Programme d'actions, objectifs liés et livrables attendus (mise en œuvre etc.)*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Besoins financiers pour la mise en œuvre de votre projet :**

*Préciser une estimation de montant et les principaux postes de dépense*

*En cas de ressources complémentaires, préciser les autres financements et la part de la dotation dans votre projet*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Compétences transversales sollicitées**

*(Management, design, sociologie, droit, commercial, finance, ...):*

.....

.....

.....

.....

.....

**Partenariat(s) envisagé(s) :**

*(Cela peut concerner les partenaires renseignés dans le règlement et/ou d'autres acteurs)*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Potentiel de valorisation au sein de la Gare Saint-Jean - déploiement de la solution et généralisation :**

*Comment comptez-vous mesurer la satisfaction effective des voyageurs ?*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## ANNEXE 2 - CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

### APPEL A PROJETS

« XP Saint-Jean 2017 : Transformez l'expérience en gare de Bordeaux Saint Jean ! »

**Les dossiers de candidature complets devront comporter :**

1. **Une lettre de candidature signée engageant le porteur de projet (attestation sur l'honneur) et précisant sa motivation à développer le projet.**
2. **Une présentation détaillée du projet, qui peut partir du document de déclaration d'intention de candidature :**
  - a) Une présentation du candidat et de ses parties prenantes :
    - ✓ Nom de la structure, coordonnées, missions principales et statuts
    - ✓ Les informations sur le porteur principal du projet
    - ✓ L'équipe du projet
  - a) Une description du projet :
    - ✓ Une présentation générale du développement ou de la solution proposée.
    - ✓ Une présentation précise du déploiement envisagé et de la cible.
    - ✓ Le contexte général dans lequel s'inscrivent le projet et les enjeux (lien avec les cinq thèmes listés précédemment).
  - b) La manière dont le projet répond aux enjeux de l'expérience des usagers et voyageurs passant par la Gare Saint-Jean.
  - c) Le caractère innovant du projet et les spécificités apportées par la solution proposée aux usagers en Gare Saint-Jean.
  - d) La faisabilité de la mise en œuvre du développement de la solution proposée et les moyens existants pour sa mise en œuvre.
  - e) La prise en compte globale du développement durable.
  - f) Une présentation des éventuels partenaires sollicités (nom, structure, coordonnées), ainsi que leur rôle dans la mise en œuvre du projet.

### 3. Un programme de travail et un calendrier prévisionnel de réalisation du projet :

- ✓ Date de mise en œuvre, durée du projet et livrables attendus pour chaque phase, de l'idée au prototype.

### 4. Un budget ainsi qu'un plan de financement pour la mise en œuvre expérimentale

- ✓ Le détail des postes de dépenses pour mener à bien les différentes actions, en précisant la part relative à l'investissement (matériel et fournitures, prestations extérieures) et au fonctionnement (frais de déplacement).
- ✓ Le montant de la dotation sollicité auprès des partenaires de l'appel à projets.

*Exemple de tableau de budget prévisionnel :*

Nature des dépenses	Montant
<b>FUNCTIONNEMENT – Equipements et consommables</b>	
Précisez le type de dépense	
<b>Sous-total</b>	
<b>FUNCTIONNEMENT – Stagiaires éventuels, frais de mission</b>	
Précisez le type de dépense	
<b>Sous-total</b>	
<b>PRESTATIONS DE SERVICE &amp; SOUS TRAITANCE</b>	
Préciser les tâches sous-traitées et le type d'entité impliquée	
<b>Sous-total</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	

### 5. Pour une opération s'inscrivant dans un projet déjà démarré, préciser l'état d'avancement général du projet :

- Formalisation de l'idée en développement
- Prototype
- Prêt à l'implantation

*Des documents complémentaires ou des clarifications portant sur des documents produits pourront être demandés aux porteurs de projets. Ces demandes seront transmises automatiquement aux porteurs de projets.*